

Procès-Verbal
Réunion Extraordinaire de l
Parc Opérations, présidé
Vendredi 16
Bâtiment Disney Channel, salle Oscar

Membres légaux :

	Absent
	Présent
	Absent
	Présente
	Absent

Membres experts :

	Présent
	Présente
	Présent
	Absent
	Présent
	Présent (visio)
	Présente
	Présent
RIT	Présente
	Présent
	Présent
	Absent
	Présente (visio)

Représentants syndicaux CSSCT :

	Absent
	Présent (visio)
	Absent
	Absent
	Présent
	Absent
	Présent
	Absent
	Absente
	Présent (visio)

Membres de droit :

	Médecin du travail	Présent (visio)
	Coordinatrice prévention	Présente
	Contrôleur CRAMIF	Absent
	Inspectrice du Travail	Absente

Invités :

	Responsable Relations Sociales	Présente
	Sr Manager Operations Development	Absent
	Chef de projet Operations Développement	Présent
	Senior Manager Accueil & Services DLP	Présent

Début et fin de réunion : 9h / 10h52

**Procès-Verbal rédigé
secrétaire**

ORDRES DU JOUR

- Point 1 : Avis motivé sur le projet « Air » 4
- Point 2 : Information des membres de la CSSCT concernant l’extension du test relatif à
l’implémentation de poubelles connectées à l’intégralité du périmètre de Main Street – Parc DLP* 6
- Point 3 : Information des membres de la CSSCT relatif à l’aménagement du bureau VIP « Donald »* 7

Contenu des échanges

Point 1 : Avis motivé sur le projet « Air »

... demande si les fondations font
commencé en septembre.

Simon E. présente la projection diffusée et partagée aux membres.

... demande s'il y aura des panneaux d'informations et
n E. répond oui à l'e s
d'embarquement), avant d'être placé et avant l'embarquement e
de voir les panneaux illustrés. Simon E. répond qu'ils sont y
KADER demande s'il y aura un panneau à la sortie. Simon E. répond que non car les visiteurs
qui passent par la sortie sont accompagnés par un guide VIP. Sylvain C. prend le point et
reviendra avec une illustration des panneaux.

Le médecin du t ... demande si les parasols sont de la même qualité que
ceux du spectacl ... rs). Simon E. répond que non mais ils ne seront
pas à fermer tous les jours et ils sont incrustés au sol.

Sylvain C. précise qu'aucune porte n'est coulissante sur le plateau.

... demande s'il y aura un ventilateur pour les salariés des consoles de lancement.
ourra être installé ultérieurement.

Teddy K. demande où sera positionné le bouton « anti-agression » (projet DECLIC). Simon E.
répond qu'il ne sait pas pour le moment mais qu'il n'y en aura pas au grouper. Sylvain C.
répond que les salariés des consoles le verront et il aura un intercom à disposition. Adeline
ISABEL demande si le grouper sera dos au plateau. Simon E. répond que oui pour placer les
visiteurs.

... demande la matière des chaises. Simon E. répond que c'est de la fibre
... demande le poids des chaînes. Simon E. prend le point. Rukunudeen
BADOIRDINE demande le poids maximum autorisé. Simon E. répond qu'il n'y a pas de
limite de poids, tant que le visiteur est attaché, c'est bon. Malek B. répond que c'est impossible
qu'une commission accepte l'ouverture et l'exploitation de cette attraction sans cette donnée.
Sylvain C. prend le point. Il poursuit en précisant que le fournisseur n'indique pas de poids
maximum.

Simon E. présente un document du fournisseur en anglais. Ce document indique qu'il n'y pas
d'indication de poids minimum et maximum. Malek B. demande un report de poids car il est
impossible d'émettre ... ndication qui indique un âge minimum pour
embarquer seul : 1 ... ue les informations du document en anglais
ne sont pas les mê ... signé Disneyland Paris. Sylvain C. répond
que Disneyland Paris a des normes plus strictes.

Yazid B. demande des précisions sur le poids accepté par les chaînes qui soutiennent les chaises.

Adeline I. précise que la question sur le poids a été posé lors des trois dernières réunions CSSCT extraordinaire et ordinaire, la réponse n'a jamais été apporté. Elle demande si Disneyland Paris peut mandater une entreprise pour tester la résistance des chaînes. Simon E. répond que c'est prévu avant l'exploitation au public.

[REDACTED] demande si juridiquement les membres risquent une procédure si l'avis est favorable sans la réponse à cette question. Malek B. dit que oui et que l'employeur sera mis en cause. Sylvain C. ajoute que Disneyland Paris se retournera vers le fournisseur. Malek B. précise que cette [REDACTED] part du fournisseur pour éviter cette procédure juridique [REDACTED] de à contacter le fournisseur rapidement.

Simon E. précise que les chaises sont créées pour Disneyland Paris et les chaînes proviennent d'un autre fournisseur. Emmanuel L. dit qu'avec la force centrifuge la tension des chaînes est différente entre elles et demande comment sera faite la maintenance ? Simon E. répond que les points d'accroche sont doublés et que la maintenance fera leur procédure comme le fournisseur le conseille.

Sébastien M. demande la différence entre le greeter et le grouper. Simon E. répond que le greeter accueillera les visiteurs à l'entrée et le grouper mixera les deux files d'attente avant d'embarquer. Sébastien M. demande comment le grouper pourra sortir de sa zone en cas d'agression. Simon E. répond qu'il pourra reculer ou aller dans les files d'attente.

Sylvain C. demande comment le poids des visiteurs sera contrôlé si on obtient cette donnée. Adeline I. répond que si le poids maximum est par exemple de 600 kilos, il n'y aura aucune demande aux visiteurs à formuler.

[REDACTED] demande s'il y a une autre attraction existante. Simon E. répond oui à ».

Malek B. demande une suspension de séance.

Simon E. a appelé Brandon Patrick (réserve émise sur l'orthographe et la fonction) pendant la suspension de séance qui confirme qu'un test de charge de 136 kilos par place a été fait et que le fournisseur avait testé avec un poids d'environ 70 kilos par place. Les deux tests ont été concluant. Malek B. demande des documents officiels avec ces données.

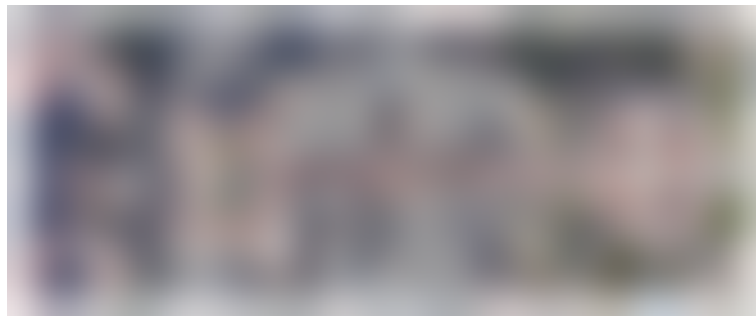
Adeline I. demande un report du point et dit que les membres ne peuvent pas émettre un avis motivé sans connaître les données sur la résistance des chaînes et sur le poids maximum des chaises simple et tandem. Sylvain C. prend le point et reviendra également avec un graphisme des panneaux d'informations. Malek. [REDACTED] able ELDI soit présent lors de la présentation de ce point ultérieure [REDACTED] uvoir présenter un résultat de test. Malek B. dit que les tests ne répondent pas aux critères définis par le fournisseur. Lors des points d'information sur le projet Frozen, il avait mis en lumière les problématiques des flaques d'eau avec insistance et lors de la dernière visite, il pleuvait et de nombreuses flaques étaient présentes. Clément B. demande également une précision sur les limites des conditions climatiques lors de l'exploitation comme demandé en réunion précédemment.

Point 2 : Information des membres de la CSSCT concernant l'extension du test relatif à l'implémentation de poubelles connectées à l'intégralité du périmètre de Main Street – Parc DLP*

sente ce point avec le test des poubelles connectées avec des conditions (neige, température négative, verglas).

Il précise qu'aucun accident de travail ni même bénin n'ont été recensé ainsi qu'aucun accidents de visiteurs.

Un ajout de 60 poubelles connectées va être fait comme le montre le document projetée.



Aurore W. demande si les clés seront toujours que pour les Cast Members Expérimenté. Vincent R. répond non et que tous les salariés de Custodial Main Street auront une clé (universel).

Point 3 : Information des membres de la CSSCT relatif à l'aménagement du bureau VIP « Donald »*

[REDACTED] sente cette information dont le document est projeté. Un dossier en mairie condamner la porte entre le Ticketing et le salon. Sébastien M. demande qu'elle est la norme pour l'accord de la commission de sécurité. Vincent R. ne sait pas mais que le dossier a été fait dans le sens.

Vincent R. dit que la cuisine (évier, machine à café, lave-vaisselle) sera faite par la même entreprise du premier salon car ils ont été efficaces et professionnels. Les travaux n'auront pas lieu lors de l'exploitation matinale.

Sébastien M. dit que le sol actuel est bruyant. Vincent R. répond que les travaux sont prévus pour « tout casser et refaire ».

Vincent R. précise qu'une offre Food sera proposé par le room service du Disneyland Hôtel (création, cuisine, service et débarrassage). Il y aura un partenariat et qu'un gâteau d'anniversaire, par exemple, pourrait être livré par ce room service.

Vincent R. espère une ouverture avant l'inauguration de l'extension de Disney Adventure World.

[REDACTED] ande s'il est possible que les hommes aient des manches courtes comme Vincent R. prend le point.

Vincent R. précise que des boutons « anti-agression » (projet DECLIC) seront disposés dans les salons.